

LES DÉPUTÉS EN MARCHÉ

1 an d'action POUR LE PROGRÈS







Richard Ferrand
Président du Groupe
La République En Marche
à l'Assemblée nationale

Une première année dense en transformations

Il y a un an, nous élisions Emmanuel Macron Président de la République. Par ce choix, nous faisons part de notre volonté de transformer en profondeur notre pays.

En lui donnant ensuite une majorité à l'Assemblée nationale, le peuple français a confirmé ce vœu tout en choisissant une féminisation et un renouvellement inédits ; parmi les 312 députés du groupe La République En Marche, 47% sont des femmes et 93% exercent ce mandat pour la première fois.

Cette première année d'action fut dense et ambitieuse. Dès notre entrée en fonction, nous nous sommes saisis du projet porté par le Président de la République pour combattre les inégalités dont la première d'entre elles est le chômage de masse, pour relancer la croissance économique, pour conduire la transition environnementale et pour mieux employer l'argent des contribuables en respectant notre engagement de réduire le déficit public.

Nous savons que la conduite des transformations n'est jamais facile, que cela bouscule, crée des interrogations voire des inquiétudes. C'est pour cela que notre méthode se fonde sur le dialogue, parce qu'il faut toujours écouter pour mieux se faire entendre, parce que nous voulons faire émerger les propositions qui sont issues de la réalité quotidienne. C'est la marque de fabrique de notre action depuis la création d'En Marche.

Avec le Gouvernement dirigé par Édouard Philippe, nous menons un travail constructif et exigeant pour enrichir les nombreuses réformes lancées : restauration de la confiance en la vie publique, modernisation du Code du travail pour plus de dialogue social dans l'entreprise, adaptation de notre arsenal législatif à la menace terroriste, mise en œuvre d'un budget ambitieux, juste et efficace, fin de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures d'ici 2040.

Jamais une majorité n'aura été aussi active dès sa première année de travail. Cette action, nous pouvons la revendiquer fièrement tant elle contribue à restaurer l'image d'une France dynamique et ouverte sur le monde.

Mais ce « bilan d'étape » n'est qu'un commencement : de nombreuses transformations restent à mettre en œuvre afin de tenir nos engagements pour un progrès partagé, un progrès pour tous. Elles demanderont la mobilisation de chacun et la détermination de tous dans le travail.

C'est sur la promesse du changement du quotidien dans tous les territoires que nous serons jugés, comme sur notre capacité à partager le sens de notre dessein progressiste et c'est en restant à l'écoute des Français sur le terrain et actifs à l'Assemblée nationale que nous réussirons.

En confiance et en amitié.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Emmanuel Macron". The signature is stylized and written in a cursive script.

Nos votes des principaux textes 2017-2018

1^{er}
AOÛT
2017



Loi d'habilitation du
Gouvernement à renforcer
le dialogue social par
ordonnances

Rapporteur:
Laurent Pietraszewski (Nord)
Rapporteur pour avis:
Joël Giraud (Hautes-Alpes)
Responsable LaREM:
Aurélien Taché (Val d'Oise)

4
DÉCEMBRE
2017



Loi de financement
de la Sécurité sociale
pour l'année 2018

Rapporteur: **Olivier Véran**
(Isère)
Rapporteur pour avis: **Eric
Alauzet** (Doubs)
Responsable LaREM: **Thomas
Mesnier** (Charente)

11
OCTOBRE
2017



Loi renforçant la sécurité
intérieure et la lutte
contre le terrorisme

Rapporteur: **Raphaël Gauvin**
(Saône-et-Loire)
Rapporteur pour avis:
Guillaume Gouffier-Cha
(Val-de-Marne)
Responsable LaREM: **Marie
Guévenoux** (Essonne)

9
AOÛT
2017



Loi pour la confiance
dans la vie politique

Rapporteur: **Yaël Braun-
Pivet** (Yvelines)
Rapporteur pour avis: **Joël
Giraud** (Hautes-Alpes)
Responsable LaREM:
Paula Forteza (Français de
l'étranger)

19
DÉCEMBRE
2017



Loi mettant fin
à la recherche
et à l'exploitation
des hydrocarbures

Rapporteur: **Jean-Charles
Colas-Roy** (Isère)
Rapporteur: **Célia de
Lavergne** (Drôme)
Responsables LaREM:
Matthieu Orphelin (Maine-
et-Loire) et **Huguette Tiegna**
(Lot)

21
DÉCEMBRE
2017



Loi de finances pour 2018
et programmation
des finances publiques
pour la période 2018-2022

Rapporteur: **Joël Giraud**
(Hautes-Alpes)
Responsable LaREM: **Amélie
de Montchalin** (Essonne)

30
JANVIER
2018



Loi pour un État
au service d'une société
de confiance

Rapporteur: **Stanislas Guerini**
(Paris)
Responsable LaREM: **Laurent
Saint-Martin** (Val-de-Marne)

15
FÉVRIER
2018



Loi pour l'orientation
et la réussite des étudiants

Rapporteur: **Gabriel Attal**
(Hauts-de-Seine)
Rapporteuse pour avis:
Christine Cloarec (Ille-et-
Vilaine)
Responsable LaREM: **Anne**
Brugnera (Rhône)

20
FÉVRIER
2018



Loi sur l'élection
des représentants
au Parlement européen

Rapporteur: **Alain Tourret**
(Calvados)
Rapporteur pour observation:
Pieyre-Alexandre Anglade
(Français de l'étranger)
Responsable LaREM:
Typhanie Degois (Savoie)

14
MARS
2018



Loi sur l'organisation
des Jeux olympiques et
paralympiques pour 2024

Rapporteur: **Aude Amadou**
(Loire-Atlantique)
Rapporteurs pour avis:
Stéphane Mazars (Aveyron),
Patrice Anato (Seine-Saint-
Denis)
Responsable LaREM: **Grégory**
Galbadou (Manche)

17
AVRIL
2018



Loi pour un nouveau
pacte ferroviaire

Rapporteur: **Jean-Baptiste**
Djebbari (Haute-Vienne)
Rapporteur pour avis:
Damien Adam (Seine-
Maritime)
Responsable LaREM:
Laurianne Rossi (Hauts-de-
Seine)

4
AVRIL
2018



Loi relative à la protection
des données personnelles

Rapporteur: **Paula Forteza**
(Français de l'étranger)
Rapporteur pour avis:
Albane Gaillot (Val-de-Marne)
Rapporteuse pour
observation: **Christine**
Hennion (Hauts-de-Seine)
Responsable LaREM: **Rémy**
Rebeyrotte (Saône-et-Loire)

27
MARS
2018



Loi de programmation
militaire pour la période
2019-2025

Rapporteur: **Jean-Jacques**
Bridey (Val-de-Marne)
Rapporteurs pour avis: **Jean-**
François Eliaou (Hérault),
Olivier Gaillard (Gard),
Laëtitia Saint-Paul (Maine-et-
Loire)
Responsable LaREM: **Philippe**
Chalumeau (Indre-et-Loire)

20
AVRIL
2018



Loi pour une immigration
maîtrisée, un droit
d'asile effectif et
une intégration réussie

Rapporteur: **Elise Fajgeles**
(Paris)
Responsable LaREM: **Florent**
Boudié (Gironde)
Rapporteuses pour avis:
Fiona Lazaar (Val d'Oise),
Marielle de Sarnez Modem,
(Paris)
Rapporteuses pour
observation: **Annie Chapelier**
(Gard), **Nadia Hai** (Yvelines)

17
MAI
2018



Loi renforçant la lutte
contre les violences
sexuelles et sexistes

Rapporteur: **Alexandra**
Louis (Bouches-du-Rhône)
Rapporteur pour
observation: **Marie-Pierre**
Rixain (Essonne)
Responsable LaREM: **Dimitri**
Houbron (Nord)

LES TEXTES À VENIR EN 2018

- Loi pour l'équilibre des
relations commerciales
dans le secteur agricole
et alimentaire et
une alimentation saine et
durable

- Loi portant évolution
du logement,
de l'aménagement
et du numérique (ELAN)

- Réforme
constitutionnelle
et institutionnelle

- Loi pour la liberté
de choisir son avenir
professionnel (sur les
trois volets : assurance
chômage, formation
professionnelle
et apprentissage)

- Loi PACTE (plan d'action
pour la croissance
et la transformation
des entreprises)

LIBÉRER

LIBÉRER

“Sans attendre il faut donner à tous, au plus grand nombre, le pouvoir de faire et de réussir. D’être responsable. De s’engager.”

“Juste protection et respect des règles, c’est cela le rôle de l’État pour que nos entreprises puissent investir dans l’avenir.”

“Aujourd’hui, la France ne doit pas rater le virage de l’innovation et de la numérisation de son économie.”

RÉVOLUTION - EMMANUEL MACRON
Éditions XO | 24 novembre 2016

LIBÉRER

Libérer le travail et donner l'envie d'entreprendre

Libérer les énergies est l'un des piliers du projet de transformation porté par le Président de la République, le Gouvernement et notre majorité. Donner les outils de la réussite à ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat, stimuler l'investissement privé dans le capital productif, améliorer le dialogue social au sein des entreprises: nous prenons toutes les mesures pour combattre le chômage de masse qui mine notre pays depuis des décennies et mettre le travail au cœur de notre société.

1 AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL DANS L'ENTREPRISE

→ **Loi d'habilitation et de ratification des ordonnances modernisant le dialogue social:** Nous avons habilité puis ratifié les ordonnances pour créer plus de souplesse dans le quotidien des entreprises, tout en simplifiant certaines règles et en offrant une plus grande lisibilité aux salariés. Nous avons donné plus de poids à la négociation dans l'entreprise, notamment dans les TPE et PME, et aux accords qui en découlent. Les principes fondamentaux (durée légale du temps de travail, salaire minimum) restent du domaine de la loi.

2 SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRENEURS

→ **Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018:** Le régime social des indépendants (RSI), porteur de nombreuses difficultés administratives, a été supprimé. Les indépendants seront progressivement rattachés au régime général de la Sécurité sociale d'ici le 1^{er} janvier 2020. Par ailleurs, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été transformé en allègement pérenne de cotisations sociales. Ce dispositif est plus avantageux car ouvert à toutes les entreprises, qui vont donc être plus compétitives. Le monde associatif est également concerné: la transformation du

crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) en allègement de charges permettra aux entreprises du secteur non lucratif de bénéficier d'une économie de 1,4 milliard d'euros dès 2019 – soit trois fois plus que le dispositif actuel.

→ **Loi de finances pour 2018:** Pour développer l'entrepreneuriat, les seuils de régime d'imposition pour les micro-entreprises ont été simplifiés et significativement augmentés: 170 000 euros pour les activités de vente et 70 000 euros pour les activités de prestations de service et non-commerciales.

→ **Projet de loi pour un État au service d'une société de confiance:** Pendant 4 ans, le principe du «dites-le nous une fois» est expérimenté: pour alléger les démarches administratives et éviter les doublons inutiles, les informations déjà données aux autres administrations ne seront plus systématiquement exigées.

3 SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ POUR CRÉER DES EMPLOIS

→ **Loi de finances pour 2018:** L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est transformé en impôt sur la fortune immobilière (IFI), qui est assis sur le seul patrimoine immobilier. Par ailleurs le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% est créé. Il remplace

tous les prélèvements existants sur les intérêts, les dividendes et les plus-values mobilières, sans toucher aux avantages des produits d'épargne populaire (livret A, LDD, LEP). Enfin l'impôt sur les sociétés est allégé afin d'atteindre 25% d'ici la fin du quinquennat, ce qui correspond à la moyenne européenne (contre 33% actuellement). L'allègement de la fiscalité du capital doit permettre un investissement massif dans le capital productif. Notre groupe est particulièrement mobilisé sur ce sujet et a organisé le 22 janvier 2018 le Grand Rendez-Vous de l'investissement productif qui a réuni les principaux acteurs de l'économie (banques, assurances, grandes entreprises, PME). Ces rendez-vous seront déclinés sur tous les territoires.

Les objets de luxe plus taxés

📄 À côté de la suppression de l'ISF, par un amendement de notre groupe, les taxations sur les yachts, les voitures de luxe et les métaux précieux, ont été maintenues et augmentées.



Avec ce texte, il ne s'agit plus de tout imposer par la loi, mais de poser les conditions favorables à la tenue d'un dialogue social de qualité, que ce soit au niveau de la branche ou de l'entreprise, et ce même pour les TPE/PME, grandes oubliées des évolutions du code du travail jusqu'à ce jour.



Laurent Pietraszewski
Député du Nord
Rapporteur du projet de loi
d'habilitation à prendre par
ordonnances les mesures pour le
renforcement du dialogue social

Les transformations à venir

→ La loi PACTE permettra de repenser la place de l'entreprise dans notre société, notamment en associant mieux les salariés aux résultats par à la simplification des dispositifs d'intéressement et de participation dans les entreprises de moins de 250 salariés. Les entreprises auront également les moyens de se développer et donc de créer des emplois. Les députés ont été associés en amont de l'examen du projet de loi, grâce à des consultations menées en binôme avec des chefs d'entreprise entre octobre et décembre 2017. Un groupe de députés LaREM a remis ses conclusions sur la croissance des entreprises à Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, en février 2018.



Favoriser l'émancipation par l'éducation et la formation

Notre ambition est à la fois simple et fondamentale, dans l'esprit de l'idéal républicain: dès le plus jeune âge, grâce à l'école, chacun doit maîtriser les fondamentaux (lire, écrire, compter). À chaque étape importante de leur vie, nos concitoyens doivent avoir les mêmes chances de réaliser leurs projets et de s'accomplir.

1 DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS GRÂCE À L'ÉCOLE

Les députés de notre groupe, membres de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation se sont totalement investis dans des projets majeurs du Gouvernement: les Assises de la maternelle, la réforme du baccalauréat d'ici 2021, le dédoublement des classes de CP dans les quartiers prioritaires, le dispositif «Devoirs Faits» pour aider les jeunes après la journée d'école, la création du «Pass culture» doté de 500 euros pour les jeunes de 18 ans. Des missions d'information sont également en cours, à l'image de celle menée par Bruno Studer, député du Bas-Rhin et président de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation, qui travaille sur l'école dans la société du numérique. Enfin, plusieurs rapports ont été remis pour alimenter la réflexion du ministre de l'Éducation nationale: Cédric Villani, député de l'Essonne, a notamment proposé 21 mesures pour améliorer l'enseignement des mathématiques, tandis que Céline Calvez, députée des Hauts-de-Seine, et le chef étoilé Régis Marcon, ont remis un rapport pour améliorer la filière de l'enseignement professionnel.

2 CESSER L'INJUSTE SÉLECTION PAR TIRAGE AU SORT DES ÉTUDIANTS

→ **Loi pour l'orientation et la réussite des étudiants:** Le principal objectif est de passer d'un enseignement pour tous à la réussite dans l'enseignement supérieur pour chacun. Pour cela, la nouvelle plate-forme «Parcoursup» améliore l'orientation des étudiants avec plus de transparence sur les formations et la présentation des acquis nécessaires pour y réussir. Il n'y a pas de forme de sélection puisque l'étudiant a toujours le dernier mot dans le choix des formations dans lesquelles il est retenu. Ce projet de loi contient d'autres mesures pour renforcer la préparation de l'orientation dès le lycée, ainsi que pour renforcer le pouvoir d'achat des étudiants (suppression de la cotisation de sécurité sociale étudiante de 217 euros et rattachement au régime général à la rentrée 2019).

Aider les étudiants les plus modestes

Par des amendements de notre groupe:

- Les recteurs ont pour obligation de fixer des quotas de boursiers et de personnes résidant dans une autre académie dans les filières sous tension.
- La contribution destinée à financer la vie étudiante est fixée au tarif unique de 90 euros (exonération pour les étudiants boursiers).

« Ce texte répond à deux grandes certitudes: il est nécessaire de sortir du tirage au sort, parce qu'il est injuste et arbitraire; il faut faire plus et mieux pour l'information donnée aux lycéens, leur orientation puis leur accompagnement dans le supérieur. Plus largement, nous agissons pour que chaque enfant de la République, quels que soient son origine, son milieu social et son lieu de résidence, puisse s'épanouir et réussir, et, à travers lui, faire réussir notre pays. »

Gabriel Attal
Député des Hauts-de-Seine
Rapporteur du projet de loi
pour l'orientation et la réussite
des étudiants





3 COMBATTRE LE CHÔMAGE DE MASSE PAR LA FORMATION

➔ **Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel:** Le Compte Personnel de Formation (CPF) sera doté de 500 euros par an pour tous les salariés, quel que soit leur temps de travail. Pour les salariés les plus modestes, le CPF sera doté de 800 euros par an. Autre objectif: permettre à un million de demandeurs d'emplois peu qualifiés et à un million de jeunes éloignés de l'emploi d'accéder à une formation qualifiante. Pour cela la mission d'accompagnement par Pôle Emploi sera considérablement renforcée.

Les transformations à venir

➔ La lutte contre certains dangers liés au numérique pour les jeunes grâce à deux propositions de loi: l'une relative à la lutte contre les fausses informations; la seconde relative à l'interdiction de l'usage du téléphone portable dans les écoles et les collèges.



Concrètement, d'ici 2022

Chaque contrat d'apprentissage sera intégralement financé et les entreprises embauchant un apprenti recevront une aide unique de la part de l'État.

Faciliter les relations avec l'administration

Les administrations ont un rôle central dans la transformation de notre pays. Mais l'accumulation de règles et de normes fait perdre beaucoup de temps aux Français et aux entreprises. La révolution culturelle au sein des administrations, engagement fort de la campagne présidentielle, est enclenchée.

1 UNE ADMINISTRATION QUI CONSEILLE AVANT DE SANCTIONNER

→ **Loi pour un État au service d'une société de confiance**: Afin d'inscrire une logique de bienveillance au sein des administrations, le principe du « droit à l'erreur » est créé. Les Français et les entreprises qui se trompent dans leurs déclarations ne seront pas systématiquement sanctionnés s'ils sont de bonne foi. Chacun doit pouvoir rectifier, spontanément ou au cours d'un contrôle, lorsque son erreur est commise de bonne foi. Ce principe de confiance ne s'applique pas aux récidivistes, ni aux fraudeurs ou à ceux dont les erreurs portent atteinte à la sécurité ou la santé publique. Par ailleurs, la pratique du rescrit administratif (la réponse opposable à l'administré) est généralisée. Enfin, lorsqu'un usager sera confronté à un problème concernant plusieurs administrations, il pourra s'appuyer sur un référent unique qui servira d'interface. Cela permettra un gain de temps mais aussi de limiter le risque d'erreurs.

Des relations simplifiées avec l'administration

📄 Grâce à des amendements de notre groupe :

- Les appels téléphoniques vers les services de l'État seront gratuits, pour mettre fin à l'injuste pratique des numéros surtaxés quand il s'agit d'appeler une administration.
- C'est l'administration qui devra prouver qu'une personne a été de mauvaise foi. Cela facilitera la vie des Français tout en améliorant la lutte contre la fraude.

2 DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES ET NUMÉRISÉES

→ **Loi pour un État au service d'une société de confiance**: Afin de rendre les démarches plus simples et rapides, les administrations vont se moderniser pour que 100% des procédures soient numérisées d'ici 2022. Cette adaptation des administrations aux besoins des Français se fera de pair avec une simplification des démarches et des dispositifs d'accompagnement des personnes sans accès au numérique. La modernisation de l'administration pour s'adapter aux enjeux de la révolution numérique est au cœur du programme « Action Publique 2022 » lancé par le Premier ministre Édouard Philippe et le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin.

→ **Loi de finances rectificative pour 2017**: La mise en œuvre du prélèvement de l'impôt à la source a été reportée au 1^{er} janvier 2019 afin d'améliorer le dispositif initialement prévu. Ainsi les contribuables et les collecteurs seront mieux accompagnés avant l'application de ce dispositif qui simplifiera la vie des Français, puisqu'ils n'auront plus à déclarer chaque année leurs revenus. L'impôt à la source est également plus pertinent car instantané; il supprime le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

“ Il faut faire confiance à la créativité, à l'inventivité. L'administration ne doit pas être là pour sanctionner d'abord, mais pour conseiller, accompagner, encourager la prise d'initiative, parfois la prise de risques. ”

Stanislas Guerini
Député de Paris
Rapporteur du projet de loi
pour un État au service d'une
société de confiance





3 CESSER LA PRODUCTION DE NORMES DANS CERTAINS SECTEURS

→ **Projet de loi ELAN:** Aucune nouvelle norme en matière de construction de logements ne sera produite au cours du quinquennat (sauf exigences de sécurité). Cette «pause normative» et la simplification de normes existantes permettront d'accélérer, de diminuer les coûts de production et de libérer la construction de logements dans les zones tendues. Par ailleurs, les recours contre les permis de construire seront traités plus rapidement (10 mois contre 24 mois en moyenne aujourd'hui) et moins nombreux, grâce à des sanctions renforcées contre les recours abusifs. Avec ces délais de traitement raccourcis, les éventuelles corrections à apporter aux projets de construction seront effectuées plus rapidement.

Les transformations à venir

- La réforme pénale prévoit la numérisation de certaines procédures telles que le dépôt de plainte, mais aussi de renforcer la justice de proximité avec un Tribunal de Grande Instance dans chaque département, sans aucune fermeture de site.
- Le conseil de la réforme dans lequel les parlementaires pourront évaluer la mise en œuvre du projet de loi pour un État au service d'une société de confiance sera mis en place.
- Deux groupes de travail, présidés par Émilie Chalas et Gilles Le Gendre, députés de l'Isère et de Paris, permettront de co-construire et de suivre la mise en œuvre du programme « Action Publique 2022 ».



Concrètement, d'ici 2022

3 000 démarches administratives du quotidien seront numérisées, grâce au site demarches-simplifiees.fr : permis de conduire, certificat d'immatriculation, déclaration d'impôt...

PROTÉGER

PROTÉGER

“Nous devons inventer de nouvelles protections et de nouvelles sécurités. En somme, une réponse aux nouvelles inégalités.”

“L’enjeu n’est pas d’apporter la même chose à tous : c’est de fournir à chacun ce dont il a besoin.”

“Nous devons solidarité, assistance et considération pour les plus fragiles.”

RÉVOLUTION - EMMANUEL MACRON
Éditions XO | 24 novembre 2016

PROTÉGER

NOS OBJECTIFS CLÉS

Mettre le travail au cœur
de notre société

Le parti pris
de la solidarité

Garantir notre sécurité

Mieux prévenir, mieux soigner,
mieux accompagner

Conduire la transition
énergétique et environnementale

Mettre le travail au cœur de notre société

Conformément à nos engagements de campagne, nous portons une vision positive du travail, qui doit permettre l'émancipation et la progression sociale quand il est exercé dans des conditions dignes, avec une rémunération suffisante et des perspectives d'évolution facilitées. Pour combattre le chômage de masse, nous investissons dans un grand plan de formation, en priorité pour nos concitoyens les plus éloignés de l'emploi.

1 INVESTIR POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI

→ Loi de finances pour 2018:

La transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière, la création du Prélèvement forfaitaire unique à 30% et la réduction de l'impôt sur les sociétés à 25% sont des mesures qui n'ont qu'un seul objectif: combattre le chômage de masse. En incitant les investissements privés dans l'économie réelle, nous enclenchons un cercle vertueux: plus d'investissements, ce sont plus de moyens pour que nos entreprises innovent, se développent et exportent, et donc ce sont plus d'emplois créés pour répondre à ces nouveaux besoins.

2 MIEUX SOUTENIR CEUX QUI PRENNENT DES RISQUES

→ Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel:

Examiné au mois de juin, ce projet de loi permettra, sous conditions, aux salariés démissionnaires et aux indépendants de bénéficier de l'assurance-chômage. Ce droit sera utilisable tous les 5 ans. Par ailleurs, une indemnisation sera versée aux indépendants en liquidation judiciaire et aux dirigeants contraints au départ lors d'une liquidation judiciaire. En contrepartie de ces mesures de soutien, les contrôles seront renforcés pour ceux qui ne recherchent pas activement un emploi.

Concrètement,
d'ici
2022

+208 euros
par mois pour
un couple
de deux
personnes
au SMIC,
soit l'équivalent
d'un 13^{ème} mois
pour chacun
d'eux

+238 euros
par mois pour
un couple
avec 2 enfants
gagnant 2300
euros par mois

→ Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable:

Nous nous sommes particulièrement investis dans les débats menés lors des États généraux de l'alimentation. Les principales conclusions ont été retenues dans ce texte qui permettra de mieux rémunérer les agriculteurs. Pour cela, l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire sera rétabli, avec la construction inversée des contrats entre la grande distribution et les agriculteurs. Le prix sera désormais basé sur les coûts de production.

Le médiateur agricole chargé du suivi des négociations sera doté d'une véritable capacité à agir, les promotions seront encadrées en nombre de produits et en prix, et le seuil de revente à perte à 10% sera expérimenté.

3 REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT AUX TRAVAILLEURS

→ Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018:

Nous avons supprimé les cotisations chômage et maladie pour les salariés et les cotisations famille et maladie pour les travailleurs indépendants en deux temps (janvier et octobre 2018). La hausse de 1,7% de la CSG est largement compensée par ce gain de pouvoir d'achat qui concerne tous les salariés et 75% des indépendants.



➔ **Loi de finances pour 2018:**

Pour encourager le retour à l'emploi, la prime d'activité a été revalorisée pour les 2,5 millions de bénéficiaires : elle augmentera de 20 euros au 1^{er} octobre 2018. À la fin du quinquennat la hausse totale sera de 80 euros. Par ailleurs, nous avons voté une mesure emblématique de la campagne présidentielle : la taxe d'habitation, impôt injuste, sera supprimée d'ici 2021. Dès 2018, la taxe diminue de 30% pour 80% des Français.

Les transformations à venir

- ➔ La taxe d'habitation sera supprimée pour tous les Français d'ici 2021.
- ➔ La loi PACTE permettra de renforcer la participation et l'intéressement des salariés au sein de leur entreprise.



Rééquilibrer les relations entre les agriculteurs et la grande distribution

📄 Le médiateur des relations commerciales agricoles aura plus de poids ; il pourra notamment proposer des modifications aux contrats et accords-cadres fixés avec la grande distribution.

Le parti pris de la solidarité

C'est la raison d'être de La République En Marche et c'est ce qui nous anime dans notre action pour combattre les injustices et faire plus pour ceux qui ont moins, notamment pour les millions de Français les plus modestes et ceux en situation de handicap.

1 REVALORISER LES AIDES POUR NOS CONCITOYENS LES PLUS VULNÉRABLES

→ **Loi de finances pour 2018:** Fidèlement aux engagements pris par le Président de la République, l'allocation adulte handicapé (AAH) a été revalorisée de 50 euros dès novembre 2018. En 2019, elle sera à nouveau augmentée de 40 euros pour atteindre un montant final de 900 euros par mois. Par ailleurs, les bénéficiaires de l'AAH et du minimum vieillesse sont totalement exonérés de taxe d'habitation dès l'année 2018.

→ **Loi de financement de la sécurité sociale pour 2018:** Le minimum vieillesse, destiné aux retraités les plus modestes, a été revalorisé de 30 euros depuis le 1^{er} avril 2018. En 2019 et en 2020, une hausse de 40 euros sera votée, soit une revalorisation totale de 100 euros. Enfin, les familles monoparentales sont soutenues grâce à la majoration de 30% du plafond du montant de l'aide à la garde d'enfant.

2 PRÉPARER LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

→ **Loi de finances pour 2018:** La scolarisation des élèves en situation de handicap se fera dans les meilleures conditions possibles. L'accompagnement de ces derniers fait partie des priorités en matière de contrats aidés. Les auxiliaires de vie scolaire (AVS), dont le rôle est précieux dans ce domaine, seront plus nombreux (+7 000 en 2017

et +11 000 en 2018). Notre objectif est que chaque enfant qui en a besoin puisse être accompagné par un AVS.

→ **Loi de financement de la sécurité sociale pour 2018:** Plus de 2 000 places supplémentaires seront créées et financées dans les services et établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap cette année.

3 PROPOSER PLUS DE LOGEMENTS POUR LES PLUS MODESTES

→ **Projet de loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN):** Alors que de nombreux Français attendent plusieurs années pour obtenir un logement social, le projet de loi réorganise le secteur des HLM pour construire et rénover plus de logements sociaux. En parallèle, l'attribution de ces logements sera plus transparente, grâce à la généralisation d'un système de cumul de points selon des critères objectifs (motif du départ du logement actuel, nombre de personnes en plus par rapport au nombre de pièces...). Le projet de loi agit également pour les plus modestes. Au-delà de la mise en œuvre de solutions d'urgence (ouverture de plus de places en hébergement l'hiver avec le Plan Grand Froid), nous proposerons aux personnes sans-abris des logements durables afin les aider à se reconstruire. Pour mettre en œuvre ce dispositif plus humain, 50 000 logements seront créés : 40 000 places en intermé-

diation locative (une association ou une agence immobilière sociale sert d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire) et 10 000 places en pension de famille.

De nouveaux avantages pour les personnes en situation de handicap

📄 Par un amendement de notre groupe, le taux de TVA sur la location d'équipements spéciaux et d'ascenseurs adaptés est baissé de 20% à 5,5%. Cela permet un accès facilité, pour les personnes en situation de handicap physique, à du matériel adapté.

📄 Une mission a été confiée par la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées à Adrien Taquet, député des Hauts-de-Seine, et à Jean-François Serres, membre du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). Ils proposeront des pistes concrètes sur la simplification du parcours administratif des personnes handicapées dans de nombreux aspects de la vie quotidienne (formation, emploi, accès aux soins...). Les conclusions alimenteront la prochaine Conférence Nationale du Handicap.



4 FAIRE CONTRIBUER LES GRANDES ENTREPRISES À L'EFFORT DE REDRESSEMENT

→ **Loi de finances rectificatives pour 2017:** Nous avons créé deux contributions exceptionnelles sur l'impôt sur les sociétés pour les années 2017 et 2018. D'une valeur de 5,4 milliards d'euros, ces contributions concernant 320 grandes entreprises françaises (dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard d'euros) nous ont permis d'atteindre l'objectif budgétaire ambitieux de passer le déficit public sous les 3% du PIB à la fin de l'année 2017. À travers cette contribution, les grandes entreprises ont été appelées à la solidarité et ont participé à l'effort national de redressement des comptes publics.

Les transformations à venir

- Accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022.
- Soutenir l'application des conclusions de la Conférence Nationale du Handicap.



Concrètement, d'ici 2022

- + 100 euros** par mois pour le minimum vieillesse
- + 90 euros** par mois pour l'Allocation Adulte Handicapé
- Un auxiliaire de vie scolaire** pour chaque enfant en situation de handicap

Garantir notre sécurité

La sécurité est une préoccupation centrale, dans un contexte de menace terroriste élevée. Nous sommes mobilisés pour soutenir la mission des militaires, des gendarmes et des policiers avec une préoccupation majeure : combattre l'insécurité qui touche d'abord les plus faibles.

1 ADAPTER NOTRE DROIT À LA MENACE TERRORISTE

→ **Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme** : Notre pays est sorti de l'état d'urgence depuis le 1^{er} novembre 2017, mais nous avons adapté les mesures qui ciblent particulièrement la lutte contre le terrorisme. Cette refonte permet de garantir un haut niveau de protection, tout en préservant les libertés individuelles. Seules les mesures de l'état d'urgence ayant prouvé leur efficacité ont été retenues pour entrer dans le droit commun.

2 COMBATTRE L'INSÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

→ **Loi de finances pour 2018** : L'augmentation de 500 millions d'euros du budget du ministère de l'Intérieur a permis de moderniser les équipements, d'améliorer les conditions de travail des agents et de créer 2 000 postes supplémentaires de policiers et de gendarmes en plus des 10 000 prévus pour le quinquennat.

Cette hausse d'effectif accompagne le lancement de la police de sécurité du quotidien, qui se déploiera dans les territoires de reconquête républicaine, urbains et ruraux. Ces nouvelles brigades seront au plus proche du terrain et des habitants, pour rassurer les populations, dissuader les délinquants et intervenir rapidement.

→ **Projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes** : Examiné à la mi-mai à l'Assemblée nationale, ce projet de loi sanctionne le harcèlement de rue avec la création d'une infraction d'outrage sexiste qui prévoit une amende allant de 90 à 750 euros lorsque ces actes sont commis en flagrant délit. L'allongement du délai de prescription pour les crimes sur mineurs de 30 ans au lieu de 20 actuellement s'inscrit dans la volonté de protéger les mineurs et d'encourager la libération de la parole. Les atteintes sexuelles de personnes majeures sur mineurs de moins de 15 ans sont sanctionnées plus sévèrement. Tout comme, les ambiguïtés sur le consentement de ces mineurs à un acte sexuel, sont clairement levées.

3 SOUTENIR NOS MILITAIRES ET RENFORCER NOS ARMÉES

→ **Loi de programmation militaire 2019-2025** : Conformément à nos engagements, nous augmentons le budget des armées qui atteindra 2% du PIB en 2022 pour assurer notre sécurité. La France disposera d'une armée plus moderne et plus efficace face aux nouveaux défis et ouverte à la coopération européenne. Un investissement sans précédent permettra d'accélérer le remplacement du matériel et des équipements vieillissants, mais aussi d'améliorer les conditions de vie et d'entraînement de nos militaires.

“

La loi de programmation militaire est élaborée pour nos militaires, pour nos armées avec la volonté profonde de garantir à nos concitoyens leur sécurité aujourd'hui et demain. C'est un texte de cohérence et de rupture, de renouveau et de remontée en puissance.

”



Jean-Jacques Bridey
Député du Val-de-Marne
Président de la commission
de la Défense nationale
et des forces armées
Rapporteur de la loi de
programmation militaire

**Concrètement,
d'ici
2022**

60 territoires
de reconquête
républicaine
dans tout le
pays avec
1 300 policiers
et gendarmes
supplémentaires
spécialement
dédiés
à ce dispositif



Les transformations à venir

- ➔ Le projet de loi Justice 2018-2022 permettra de repenser la place de la prison avec des peines mieux appliquées et plus efficaces, tout en mettant fin à l'engorgement des établissements carcéraux.
- ➔ La proposition de loi renforçant la lutte contre les rodéos motorisés permettra de combattre cette pratique qui a souvent lieu l'été dans les zones urbaines et qui, au-delà des nuisances sonores, représente un réel danger pour les habitants et trouble leur tranquillité.



Mieux prévenir, mieux soigner, mieux accompagner

Notre système de santé, qui protège tous ceux qui en ont besoin, est un modèle envié dans le monde. Pour assurer sa pérennité, il faut cependant le moderniser en l'adaptant aux besoins actuels. Il s'agit également de renforcer la prévention et de donner plus de moyens aux personnels soignants qui travaillent dans des conditions difficiles.

1 MIEUX PRÉVENIR

→ **Loi de financement de la sécurité sociale pour 2018**: Le meilleur soin est celui qui n'a pas à être administré. C'est pourquoi nous avons étendu les obligations vaccinales pour les jeunes enfants, afin de les protéger et de combattre les épidémies. Nous avons également généralisé dès 2019 la vaccination en pharmacie. Conformément à notre ambition de voir naître la première génération sans tabac, les taxes augmenteront progressivement d'ici novembre 2020, moment où le paquet de cigarettes coûtera 10 euros. Enfin une consultation unique de prévention des cancers du sein et du col de l'utérus est proposée pour les femmes âgées de 25 ans. Elle sera prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Diminuer la consommation de boissons sucrées

Un amendement de notre groupe permet de moduler la taxe sur les sodas en fonction de la quantité de sucre. Cela permettra de mieux répondre aux problématiques autour du développement de l'obésité, du diabète et des maladies cardio-vasculaires.

2 MIEUX SOIGNER

→ **Grand plan d'accès territorial aux soins**: Nous accompagnerons la mise en œuvre sur le terrain de ce plan qui permettra combattre les déserts médicaux, en faisant le choix de l'incitation et de l'innovation. Le plan prévoit le doublement du nombre de maisons de santé d'ici 2022, la création de 300 postes partagés de médecins généralistes entre l'hôpital et le milieu rural afin de rapprocher partout l'accès aux soins. L'instauration d'un guichet unique pour toutes les démarches administratives va simplifier le quotidien des professionnels de santé. Les aides à l'installation dans les zones désertes seront renforcées pour encourager les médecins à venir exercer. L'accélération de la couverture du territoire en haut débit permettra le développement d'une télémédecine performante, qui s'inscrit désormais dans le droit commun.

3 MIEUX ACCOMPAGNER

→ **Loi de financement de la sécurité sociale pour 2018**: Nous avons pleinement conscience de la situation très difficile dans certains établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD), où les résidents et les personnels sont en souffrance. Face à l'urgence, le budget des EHPAD a considérablement augmenté, avec 100 millions d'euros de plus pour l'aménagement et la médicalisation des établissements et 10 millions d'euros pour la mise en place de postes d'infirmiers de nuit. 4 500 places d'hébergement permanent ont été créées. 50 millions d'euros sont spécifiquement dédiés aux établissements qui connaissent des difficultés financières. Par ailleurs, afin d'améliorer le cadre de vie des résidents et les conditions de travail du personnel, plusieurs pistes pour une nouvelle stratégie globale sont à l'étude.

“ Tout en faisant les économies nécessaires pour contenir la dette sociale, la loi de financement de la sécurité sociale permet d'investir 4,4 milliards d'euros de plus que l'année dernière pour améliorer la prévention et les soins. ”

Thomas Mesnier
Député de la Charente
Responsable pour le groupe de la loi de
financement de la Sécurité sociale pour 2018





Les transformations à venir

→ Mise en œuvre des conclusions des cinq grands chantiers pour réformer l'hôpital public grâce à une meilleure formation des soignants, une tarification repensée et le développement des soins ambulatoires (sans hospitalisation) et de la télémédecine.



Concrètement, d'ici 2022

Remboursement à 100% des lunettes, prothèses auditives et dentaires

Deux fois plus de maisons de santé réparties sur tout le territoire (soit 2 000 au total)

Tous les étudiants et tous les indépendants seront rattachés **au régime général de la Sécurité sociale**

Conduire la transition énergétique et environnementale

Nous nous sommes fortement engagés pour la transition énergétique et avons rapidement pris des mesures pour que les enjeux environnementaux soient mieux pris en compte par les entreprises, les investisseurs et les citoyens. Il est indispensable de changer notre rapport à l'écologie et à l'environnement pour préserver la biodiversité et préparer l'avenir des générations futures.

1 METTRE EN ŒUVRE LES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

→ **Mettre en œuvre les bonnes pratiques:** Afin de limiter l'utilisation de véhicules à moteur diesel qui sont nocifs pour la santé et l'environnement, la fiscalité du gazole a augmenté de 10%. D'ici 2022, elle sera identique à la fiscalité applicable au carburant sans plomb. Par ailleurs, une prime à la conversion pouvant atteindre 2 000 euros a été créée pour remplacer son ancien véhicule diesel ou essence. Pour favoriser les déplacements écologiques, la prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique a été reconduite.

→ **Projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable:** Nous agissons pour une alimentation de qualité, notamment pour nos enfants. Ainsi, d'ici 2022, les cantines publiques devront proposer dans leurs menus au moins 50% de produits labellisés dont 20% issus de l'agriculture biologique.

→ **Mission d'information sur les produits phytosanitaires:** Cette mission transpartisane évoque les effets sanitaires et environnementaux de l'utilisation des produits phytosanitaires. Elle recommande des alternatives crédibles au glyphosate et souhaite leur généralisation le plus rapidement possible, pour pouvoir accompagner les agriculteurs et respecter le calendrier ambitieux fixé par le Président de la République, avec

une interdiction du glyphosate d'ici l'année 2020.

→ **Évaluation environnementale et information du public:** Deux ordonnances modifiant le droit de l'environnement ont été ratifiées dès juillet. La première concerne une nouvelle définition des critères d'évaluation de tous les projets d'infrastructures pouvant impacter l'environnement. La seconde vise à améliorer le dialogue environnemental en élargissant le droit d'initiative citoyenne ; il permet à des citoyens, des collectivités ou des associations agréées de demander une concertation préalable à la réalisation de ces projets.

→ **Loi pour un État au service d'une société de confiance:** Pour augmenter notre production d'énergies propres sur notre territoire, des dispositions permettent d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, notamment en matière d'éolien marin et terrestre.

2 DIMINUER LA CONSOMMATION DES ÉNERGIES FOSSILES

→ **Projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures:** Avec ce texte, la France est devenue le premier pays du monde à interdire l'exploration et la production d'hydrocarbures sur son territoire d'ici 2040. Un message fort adressé à la communauté internationale, dans la continuité de l'Accord de Paris et des engagements du Président de

la République. Les territoires qui pourraient être économiquement atteints seront accompagnés par l'État. Avec cette loi ambitieuse, un second objectif est lancé: celui de la neutralité carbone d'ici 2050.

Développer l'agriculture biologique et les carburants alternatifs

📄 Par des amendements de notre groupe:

- Le crédit d'impôt pour l'agriculture biologique a été prolongé jusqu'en 2020 et son montant augmente (3 500 euros au lieu de 2 500 euros), afin d'accompagner l'essor de ce modèle agricole (+12% de producteurs convertis au bio sur un an).

- La taxation sur le gaz naturel pour véhicule (GNV) et le biométhane carburant (BioGNV) a été gelée jusqu'à 2022 pour maintenir la compétitivité de ces carburants alternatifs.



Je me félicite que l'ambition de la France en matière de lutte contre le réchauffement climatique s'affirme tout en prenant en compte les réalités économiques de nos territoires.

Je suis convaincue de notre capacité collective à anticiper une première échéance en 2040, puis une seconde en 2050, celle de la neutralité carbone.



Célia de Lavergne
Députée de la Drôme
Rapporteuse du projet de loi
mettant fin à la recherche ainsi qu'à
l'exploitation des hydrocarbures

Les transformations à venir

- ➔ Mise en œuvre du plan présenté en juillet prochain pour protéger la biodiversité alors que la disparition d'espèces animales s'accélère de façon inquiétante.
- ➔ Adoption et mise en œuvre de la loi d'orientation sur les mobilités, pour développer les déplacements écologiques et donc diminuer la pollution de l'air.
- ➔ Accompagnement du Gouvernement pour mettre en œuvre la feuille de route pour une économie 100% circulaire et la programmation pluriannuelle de l'énergie.
- ➔ Transformation en 2019 du crédit d'impôt pour la transition énergétique en une prime, afin que les ménages en bénéficient dès l'achèvement des travaux, ce qui constituera une réelle avancée pour ceux qui ne pouvaient pas avancer l'intégralité de leur financement.



U N I R

U N I R

“D’une manière générale il est indispensable de recréer des solidarités entre les territoires.”

“Ce qui tient la France unie, c’est sa passion réelle, sincère, de l’égalité (...) C’est le rêve d’avoir une nation de citoyens non point semblables, mais égaux en droits et, plus profondément, en possibilités.”

“Il faut renouer avec le désir d’Europe. C’est le projet de la paix, de la réconciliation, du développement.”

RÉVOLUTION - EMMANUEL MACRON
Éditions XO | 24 novembre 2016

U N I R

NOS OBJECTIFS CLÉS

Combattre les inégalités territoriales

Consolider le lien avec la Nation

Moderniser notre démocratie

Transformer l'Europe

Combattre les inégalités territoriales

Que ce soit dans les grandes villes, en zone périurbaine ou en milieu rural, la République doit garantir les mêmes chances et les mêmes droits à tous les Français. Le sentiment d'abandon qui existe dans certains quartiers populaires et zones rurales doit disparaître. Le progrès doit être partagé par tous et partout dans notre pays.

1 METTRE FIN À «L'ASSIGNATION À RÉSIDENCE» DANS NOS QUARTIERS POPULAIRES

→ **Mobilisation nationale pour les banlieues:** Le budget pour l'année 2018 a permis de lancer des mesures favorables au développement de ces territoires. Conformément à l'engagement du Président de la République, le budget maintient l'objectif de 200 000 contrats aidés. Ces contrats bénéficient surtout aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et permettent à certaines associations au rôle social important de maintenir leurs activités. En parallèle, l'État va apporter un milliard d'euros supplémentaire au nouveau programme de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) afin de rénover les quartiers prioritaires de la politique de la ville tout en favorisant le retour des services publics. Enfin, le dédoublement des classes de CP dans les quartiers les plus défavorisés dès la rentrée 2017 a pu être financé.

2 REDYNAMISER LES TERRITOIRES RURAUX

→ **Projet de loi ELAN:** Le projet de loi est examiné le 28 mai à l'Assemblée nationale et permet notamment de recréer une connexion entre les territoires pour plus de mobilités et d'échanges. Ce texte applique l'accord obtenu avec les opérateurs téléphoniques pour accélérer le déploiement de la 4G, avec une fin des zones blanches programmée pour 2020. En parallèle, certaines modalités du dispositif «Cœur de ville» sont mises en œuvre. 222 villes réparties dans toutes les régions bénéficient d'une convention de revitalisation sur 5 ans avec plusieurs objectifs ambitieux : redynamiser les centres villes, accompagner les commerçants dans la transition numérique, et réhabiliter les logements pour améliorer la performance énergétique.

3 AMÉLIORER LA MOBILITÉ

→ **Projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire:** Le désenclavement de nos territoires passe par un investissement dans le domaine de la mobilité. C'est le but de la réforme ferroviaire qui redonne un nouveau souffle à la SNCF avant l'ouverture à la concurrence, sans privatisation ni suppression des petites lignes. L'État investira 10 millions d'euros par jour pendant 10 ans pour l'entretien des réseaux, et donc pour des trains plus ponctuels.

→ **Projet de loi ELAN:** Un «bail mobilité» est créé. Il pourra être signé pour une durée d'un à dix mois sur les logements meublés, sans dépôt de garantie, afin que la question du logement ne soit plus un problème lors de l'obtention d'un stage, d'une formation ou d'un CDD dans une autre région. La garantie Visale servira de protection pour les propriétaires qui signent un «bail mobilité».

Lutter contre le chômage de masse dans les quartiers prioritaires

📄 Grâce à une initiative de notre groupe, le dispositif des emplois francs est expérimenté depuis le 1^{er} avril 2018 dans les quartiers prioritaires (QPV) de sept territoires (Seine-Saint-Denis, agglomérations de Roissy Pays de France et Cergy-Pontoise, Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, métropole européenne de Lille, Aix-Marseille-Provence, Angers Loire Métropole). Ce dispositif offre une exonération de cotisations pouvant atteindre 15 000 euros sur trois ans pour l'employeur qui embauche une personne résidant dans un QPV. Le dispositif sera généralisé en 2020.



Les emplois francs vont relancer et favoriser l'emploi des quartiers populaires, en particulier pour les jeunes. Notre majorité fait confiance aux habitants de ces quartiers; nous demandons aux entreprises de leur faire la même confiance que nous.



Aurélien Taché
Député du Val d'Oise

Les transformations à venir

- Le projet de loi d'orientation sur les mobilités permettra de mettre fin à l'enclavement de certains territoires.
- Le dédoublement des classes se poursuivra à la rentrée 2018 et concernera les classes de CP dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP), mais aussi les classes de CE1 en REP et en REP+.
- La mobilisation nationale pour les quartiers prioritaires se poursuivra, avec notamment un plan de bataille pour l'éducation, la santé et la lutte contre les trafics de drogue.



Consolider le lien avec la Nation

Trop de fractures ont divisé les Français. Il est temps de reconstruire des liens de solidarité et de confiance, de lutter contre les discriminations et le repli sur soi, et de se projeter ensemble vers un avenir partagé.

1 FÉDÉRER LES FRANÇAIS AUTOUR DE GRANDS PROJETS

→ **Loi sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP 2024)** : La France accueillera les Jeux de 2024 qui représentent, 100 ans après la dernière édition organisée en France, une véritable opportunité pour le pays et pour certains territoires comme la Seine-Saint-Denis. L'événement aura des retombées touristiques et économiques importantes : plus de 11 millions de spectateurs venus du monde entier, 10 milliards d'euros de recettes, 250 000 emplois créés. Le projet de loi permettra de respecter nos engagements quant au contrat de ville-hôte signé avec le Comité international olympique (CIO), mais aussi de livrer à temps les infrastructures et garantir la maîtrise du budget.

Encadrer l'organisation des jeux olympiques

📄 Grâce à des amendements de notre groupe :

- Un nouveau « permis de construire à double détente » permettra de tenir compte de l'usage ultérieur des infrastructures construites dans le cadre des Jeux. Cela évitera de laisser des sites à l'abandon plusieurs années après la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques.

- La mise en place des dispositifs publicitaires des sponsors devra respecter le patrimoine inscrit et classé.

2 ÊTRE FERME FACE À CEUX QUI REFUSENT LES RÈGLES DE LA RÉPUBLIQUE

→ **Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme** : Conformément à l'engagement pris lors de l'élection présidentielle, ce texte prévoit la fermeture administrative des lieux de cultes où des associations utilisent l'alibi de la religion pour s'attaquer aux règles de la République, en appelant à la commission d'actes de terrorisme, en incitant à la violence ou en faisant l'apologie de tels actes.

Combattre les comportements haineux

📄 Grâce à un amendement de notre groupe, les motifs de fermeture administrative de lieux de culte ont été élargis aux propos qui incitent à la haine et à la discrimination.

“ Cette loi olympique est une belle opportunité de faire du sport, et de faire de ses vertus et de ses valeurs un outil de transformation de la société. Notre objectif est d'inclure et de sensibiliser les citoyens, notamment les plus jeunes, à ce vivre ensemble qui modifie le regard sur l'autre, sur sa différence. ”

Aude Amadou
Députée de Loire-Atlantique
Rapporteuse pour la commission des affaires culturelles du projet de loi sur l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024





3 AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS QUI OBTIENNENT LE DROIT D'ASILE

→ **Projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie**: Le projet de loi a pour principal objectif d'examiner les demandes d'asile en 6 mois maximum, recours compris, contre 14 aujourd'hui, conformément à notre engagement de campagne. Pour ceux qui obtiennent la protection de la France, l'accueil est amélioré pour leur permettre de s'intégrer plus facilement dans notre pays et les aider à reconstruire leur vie.



Je suis intimement convaincue que ce texte d'équilibre renforce notre droit d'asile, tradition et honneur de notre pays, en améliorant la procédure et l'accueil des demandeurs d'asile.



Elise Fajgeles
Députée de Paris
Rapporteuse du projet de loi Asile,
Immigration et Intégration

Les transformations à venir

- Mise en œuvre du service national universel, pour refonder le lien entre notre jeunesse et la Nation. Une mission d'information co-rapportée par Émilie Guérel, députée du Var, a contribué au débat en proposant en mars dernier la création d'un parcours de citoyenneté étalé de 11 à 25 ans.
- Renforcement des sanctions contre la fraude fiscale par un projet de loi visant à renforcer les sanctions contre ceux qui décident de se soustraire à l'effort collectif par l'impôt et rompent le pacte républicain.



Mieux intégrer et mieux protéger

📄 Grâce à des amendements de notre groupe :

- Des préconisations du rapport d'Aurélien Taché, député du Val d'Oise, ont été reprises pour améliorer l'intégration des demandeurs d'asile, qui pourront accéder au marché du travail six mois après le dépôt de leur demande. Par ailleurs le nombre d'heures d'enseignement du Français sera doublé pour ceux qui en ont besoin.
- Le « délit de solidarité » est aménagé pour protéger les citoyens qui aident de manière désintéressée les demandeurs d'asile, tout en maintenant la lutte contre les filières de passeurs.

Repenser notre démocratie

Le projet de transformation profonde de notre pays devait également s'appliquer aux institutions, notamment pour restaurer le lien de confiance entre les Français et leurs élus. Le renouvellement qui s'est produit à l'Assemblée nationale (93% de nouveaux députés au groupe La République En Marche) devait s'accompagner de mesures fortes pour plus de transparence et d'exigence, confirmation de notre engagement à faire de la politique différemment, sur le terrain et à l'Assemblée nationale.

1 RENFORCER LA TRANSPARENCE ET L'EXEMPLARITÉ DES ÉLUS

→ **Projet de loi pour la confiance dans la vie politique:** Une peine complémentaire automatique d'inéligibilité est inscrite au casier judiciaire B2 en cas de condamnation pour des crimes et délits portant atteinte à la probité, comme la provocation à la haine raciale, l'abus de biens sociaux ou l'escroquerie. Par ailleurs, l'indemnité représentative de frais de mandats (IRFM), très décriée, a été profondément réformée. Le montant de l'enveloppe forfaitaire reste inchangé (5373 euros net par mois pour chaque député) mais les dépenses autorisées sont strictement encadrées. Chaque année, la déontologue de l'Assemblée nationale pourra contrôler de manière aléatoire 120 députés, et sanctionner d'éventuels abus. Enfin, l'exemplarité passe par l'absence d'activité de lobbying durant le mandat, mais aussi par la création d'un « registre de déport » afin que les élus et membres du Gouvernement qui s'estiment en situation de conflit d'intérêts sur un texte de loi puissent se mettre en retrait.

2 REPENSER LES PRATIQUES

→ **Projet de loi pour la confiance dans la vie politique:** Avec ce projet de loi, certaines pratiques anciennes et vigoureusement critiquées par les Français ont été supprimées. Désormais les parlementaires et les ministres ne peuvent plus embaucher de membres de leurs familles. Aussi, les réserves parlementaires et ministérielles, qui n'offraient pas assez de transparence dans le financement d'associations ou de projets portés par les collectivités locales, ont été supprimées.

→ **Passerelles Circo:** Cette initiative illustre la volonté de renouveler les pratiques par des initiatives concrètes et innovantes. Lancé pour la première fois par Nicolas Démoulin et Rodrigue Kokouendo, députés de l'Hérault et de Seine-et-Marne, « Passerelles Circo » leur a permis par un échange, de découvrir leurs circonscriptions respectives comme les bonnes pratiques et les initiatives qui valorisent le territoire. Fort de son succès, cette expérience a été reprise par de nombreux binômes de députés LaREM.



Ces textes traduisent des propositions que nous avons portées pendant la campagne ; ils sont au cœur de notre engagement politique. Ils ont permis de modifier les conditions d'exercice du mandat parlementaire afin de les rendre plus transparentes et plus conformes aux principes de fonctionnement d'une démocratie moderne.



Yaël Braun-Pivet
Députée des Yvelines
Présidente de la commission des Lois
Rapporteuse du projet de loi pour la
confiance dans la vie politique



Les transformations à venir

➔ La réforme de la Constitution et des institutions permettra de repenser en profondeur la fonction des parlementaires: ces derniers seront moins nombreux, mais avec plus de moyens afin de se consacrer davantage à des missions de contrôle et d'évaluation du Gouvernement et des politiques publiques. Une partie des députés sera également élue à la proportionnelle pour que notre Parlement soit plus représentatif, avec un équilibre entre la représentation de tous les territoires mais aussi de toutes les forces politiques. Pour favoriser le renouvellement, les élus ne pourront pas cumuler plus de trois mandats consécutifs indentiques.

Enfin, la Cour de Justice de la République sera supprimée. Les ministres qui auraient accompli des actes délictueux ou criminels dans l'exercice de leurs fonctions ne seront plus jugés par cette juridiction d'exception mais par la Cour d'appel de Paris.



Transformer l'Europe

L'Europe est la pierre angulaire de notre projet de transformation. Le vote des Français a confirmé l'attachement de ces derniers à l'idée européenne malgré les difficultés auxquelles elle est confrontée. Nous voulons reconsolider les liens entre les États-membres de l'U.E. tout en renforçant le rôle protecteur de l'Europe pour les citoyens.

1 POUR UNE EUROPE PLUS DÉMOCRATIQUE

→ **Projet de loi relatif à l'élection des représentants au Parlement européen** : Jusqu'à présent, pour les élections européennes, notre territoire était découpé en huit circonscriptions peu cohérentes. Dès le prochain scrutin européen de 2019, les Français voteront pour une liste nationale unique. Cette solution plus simple et plus lisible permet de redonner ses lettres de noblesse à l'élection européenne, trop souvent boudée des Français. Il s'agit également d'une étape importante dans la refondation européenne, qui est la pierre angulaire du quinquennat.



Le texte sur l'élection des représentants au Parlement européen est une étape essentielle à la construction de l'Europe. L'année 2019 constituera un moment important pour l'Union européenne qui permettra à celles et ceux qui se battent depuis des décennies de faire progresser l'idéal européen.



Alain Turret
Député du Calvados
Rapporteur du projet de loi relatif à l'élection des représentants du Parlement européen

2 MIEUX PROTÉGER LES DROITS DES CITOYENS

→ **Résolution européenne sur le détachement des travailleurs au sein de l'Union européenne** : La résolution adoptée met en œuvre des mesures ambitieuses, en fixant la durée maximale du détachement à 12 mois et en instaurant le principe « à travail égal, salaire égal ». C'est pour porter notre vision d'une Europe plus juste et plus solidaire que nous luttons contre la concurrence sociale déloyale d'entreprises, qui enfreignent le Code du travail en employant des travailleurs à l'étranger, aux conditions de rémunération et de protection de leurs pays d'origine souvent moins avantageuses.

→ **Loi relative à la protection des données personnelles** : Ce texte est le fruit de la transposition du « paquet européen » de protection des données. Les pouvoirs de sanction de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) sont renforcés; en cas de faute portant atteinte à la protection des données personnelles, elle pourra prononcer des amendes pouvant s'élever jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial de la société fautive. Par ailleurs, un nouveau régime de contrôle des données a posteriori est créé, à l'exception de celles qui entrent dans le champ des données « sensibles » (comme les données biométriques ou génétiques) qui feront l'objet d'un contrôle a priori. Cette transformation permettra un allègement des démarches administratives et une réduction des délais d'application pour les entreprises.



Nous avons pris la responsabilité de protéger la vie privée de nos concitoyens, maintenant plus que jamais, avec une réponse législative ambitieuse et protectrice.



Paula Forteza
Députée représentant les Français établis hors de France
Rapporteuse du projet de loi relatif à la protection des données personnelles



Renforcer la protection des mineurs

📄 Grâce à un amendement de notre groupe, l'âge à partir duquel les mineurs peuvent consentir seuls au traitement de leurs données personnelles est fixé à 15 ans. Cela concerne par exemple l'inscription sur les réseaux sociaux.



3 PROTÉGER LES SAVOIR-FAIRE DE NOS ENTREPRISES

→ **Proposition de loi sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales et contre la divulgation illicite:** Cette transposition d'une directive européenne donne un cadre juridique clair et précis pour protéger au mieux les entreprises et notamment leurs savoir-faire, sans empêcher la liberté d'expression des lanceurs d'alerte et des journalistes, qui pourront révéler des informations qui servent l'intérêt général.

Les transformations à venir

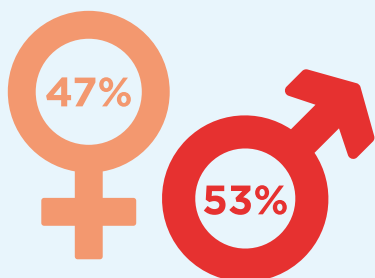
- Participation des députés aux consultations citoyennes qui donnent la parole aux citoyens des 27 pays de l'U.E. afin qu'ils expriment leur vision de l'Europe.
- Suivi de la mise en œuvre des chantiers européens (budget commun, moyens militaires mutualisés, harmonisation sociale et fiscale, taxation sur les GAFA).



Protéger les lanceurs d'alertes et les journalistes

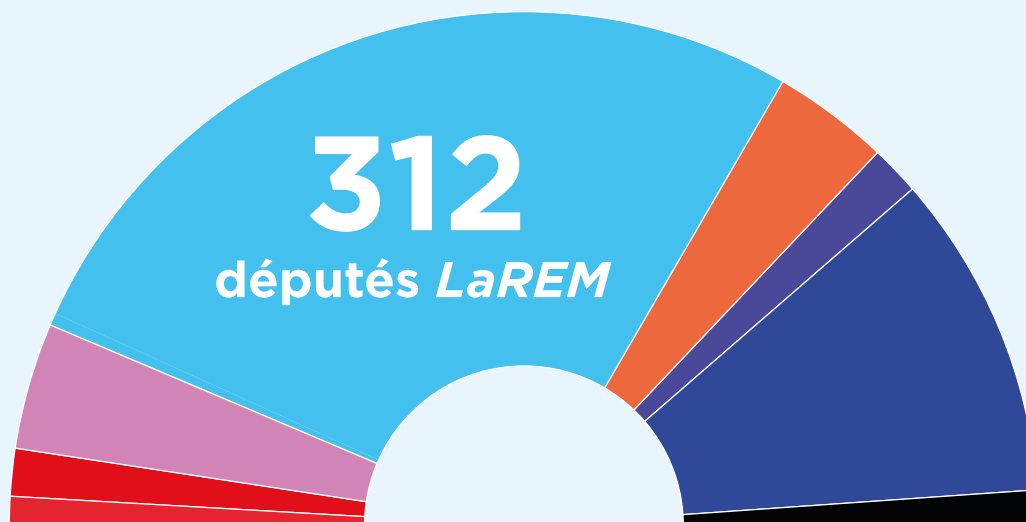
📄 Dans la continuité de la directive européenne sur la protection du secret des affaires, notre groupe a déposé un amendement qui sanctionne plus lourdement le lancement de procédures abusives par certaines entreprises et les demandes de dommages et intérêts disproportionnés (20% des dommages et intérêts demandés contre 10 000 euros actuellement), ce qui limitera les tentatives d'intimidation.

Le groupe LaREM



93%
sont députés
pour la 1^{ère} fois

53%
de primo-élus



L'activité du groupe LaREM

27 JUIN 2017 AU 21 MAI 2018

1330
HEURES

de débat
en commission
soit 160 jours



1041
HEURES

de débat
en séance publique
soit 125 jours

99
LOIS
ADOPTÉES



1966
AMENDEMENTS
ADOPTÉS
dont 838 du groupe LaREM

330

questions d'actualité
au Gouvernement
des députés LaREM

3056

questions écrites
posées par
les députés LaREM

6 commissions
d'enquête
créées



1 an d'action pour le progrès partout...

Bien vivre de son travail et inventer de nouvelles protections

Nous ne sommes pas condamnés à choisir entre le chômage de masse et la précarisation du travail.

Nous ne sommes pas naïfs. Nous savons bien que, dans la vie, on n'a rien sans rien et que tout progrès, personnel ou collectif, dépend de cet effort qu'on appelle le travail. Nous savons que le travail, lorsqu'il est pratiqué dans de bonnes conditions et correctement payé, est le moteur de la progression sociale.

Nous savons aussi que le travail a toujours changé (les porteurs d'eau ou les conducteurs de calèche ont été remplacés par d'autres métiers), que de nouveaux besoins naissent du vieillissement de la population, de la transition écologique, de la transition numérique, et que de nouveaux métiers vont surgir. Dans ce monde nouveau, chacun doit trouver sa place. Et la France a toute la sienne, si elle sait tout à la fois libérer les initiatives et protéger les personnes.

Libérer le travail et l'esprit d'entreprise

Le problème qui est aujourd'hui au cœur des préoccupations des Français, c'est le chômage de masse que nous connaissons depuis tant d'années. Pour le surmonter, il faut changer d'approche.

Notre pays n'aime pas toujours la réussite: ceux qui réussissent suscitent une forme de jalousie ou de suspicion. Mais notre pays refuse aussi l'échec: que ce soit à l'école ou dans la vie professionnelle, ceux qui échouent sont souvent montrés du doigt et empêchés de tenter à nouveau leur chance.

Pourtant, nous avons besoin que nos concitoyens se lancent, tentent, prennent des initiatives, quitte à les aider à rebondir s'ils échouent. Et nous avons besoin que certains de nos concitoyens réussissent, créent de l'activité et des emplois, entraînant les autres avec eux.

C'est pourquoi nous voulons libérer le travail et l'esprit d'entreprise!

Inventer un nouveau modèle de croissance

Changer le travail et l'entreprise ne suffit pas. L'essentiel est de changer notre rapport à l'écologie et à l'environnement. Des progrès ont déjà été faits, notamment en agriculture.

Mais regardons les choses en face: les dégâts que nous faisons collectivement au climat et à la biodiversité sont pour beaucoup irréversibles.

Les conséquences sur notre santé sont connues: des dizaines de milliers de morts par an rien qu'en France, des cancers de plus en plus nombreux et de plus en plus précoces...

Ce n'est pas qu'une question d'énergie, même si le réchauffement

climatique est la menace la plus pressante. C'est aussi une question qui est posée à chacun d'entre nous. C'est une question sur notre modèle de développement et de production qui nous est posée à tous. Et qui peut créer des emplois!

Surtout, c'est une question d'approche et de volonté: nous avons toutes les ressources pour changer ce qui doit l'être, et ne plus continuer comme avant, pour surmonter le poids des lobbies.

Alors nous allons faire autrement. Car nous croyons que nous pouvons redevenir maîtres de notre destin!

Les mêmes règles pour tous

En France, la République est née de l'abolition des privilèges. Et pourtant, ils sont encore nombreux!

Notre pays se veut la patrie de l'égalité. Mais le favoritisme fausse souvent les choses.

Les privilèges bloquent notre société. La reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous pour ceux qui font des efforts.

Cela doit changer. Nous voulons une société où tous ont les mêmes droits, tous ont les mêmes devoirs et tous sont soumis aux mêmes règles.

Nous voulons en finir avec les passe-droits, les arrangements, la fraude, la corruption.

Et nous? **En Marche!**

Ce changement, **En Marche** n'attend pas une nouvelle loi pour l'incarner dans le champ politique. Aucun de nos candidats à des élections locales, nationales et européennes n'aura de casier judiciaire. Nos futurs élus auront l'interdiction absolue d'embaucher des membres de leur famille dans leur équipe.

Un État qui protège

Vivre dans la peur, c'est vivre sans être libre.

La peur, c'est désormais celle que nous pouvons éprouver au moment de nous rendre dans une gare, à la terrasse d'un café, à un rassemblement qui pourrait être une cible pour des terroristes.

La peur, c'est aussi une forme d'angoisse quotidienne: la crainte de laisser son logement inoccupé pendant qu'on part au travail ou en vacances, de croiser le mauvais regard ou de s'asseoir à la mauvaise place dans les transports. Surtout quand on est une femme.

La puissance de l'État doit être mise au service de la protection de tous les Français, partout sur le territoire. Et pour cela, ce sera tolérance zéro lorsqu'il s'agit de sécurité.

Car la sécurité est la première de nos libertés.

Les mêmes chances pour tous nos enfants

La France a été faite par tous ceux qui, génération après génération, ont porté notre pays à chaque fois un peu plus loin.

L'éducation a été le moteur de cette progression, et les enseignants en ont été les artisans. C'est grâce à eux que la France fait partie des premières puissances du monde, alors qu'elle représente moins de 1% de la population mondiale.

Depuis que nos performances scolaires diminuent, notre pays éprouve des difficultés: ce n'est pas un hasard. Notre cohésion nationale en dépend.

Ce n'est pas qu'une question de connaissances: c'est une question de justice. Car la mission de notre République, c'est de remettre tous ses membres sur la même ligne de départ à chaque étape importante de leur vie. Bien sûr, il y en a toujours qui courent vite et d'autres qui trébucheront. Ou ne pourront tout simplement pas se lancer dans la course. Ou choisiront une trajectoire différente.

Mais si l'on connaît à l'avance l'ordre d'arrivée, alors à quoi bon essayer de courir?

...et 4 ans de projets pour le progrès pour tous...



Fiers d'être Français : exigence et bienveillance

Nous avons laissé se fragiliser ce qui fait de nous une Nation, comme si nous pouvions accepter que les fractures qui divisent notre pays s'élargissent sans cesse, et notamment les discriminations.

Nous avons tous en partage notre langue, notre premier trésor commun, à la fois notre socle et notre phare : ce qui nous a fait et ce qui nous distingue, nourri aussi par la vitalité de nombreuses et belles langues régionales.

Il faut aller plus loin. Renouer avec le patriotisme sans renoncer à nos histoires multiples et à notre projet européen. Car redonner à la France son éclat, c'est redonner confiance aux Français. D'où qu'ils viennent. Ou qu'ils habitent. Quels qu'ils soient. Et leur faire confiance, c'est leur redonner le pouvoir de faire, d'agir, de réaliser.

Nous voulons être une Nation exigeante et bienveillante.

18



Une Europe protectrice et à la hauteur de nos espérances

Que de lâcheté et d'hypocrisie, quand on entend parler d'Europe!

Certains l'accusent de tous les maux, oubliant qu'ils ont eux-mêmes négocié et signé les traités et tous les textes qui en découlent. D'autres prétendent rendre la France plus libre en sortant de l'Europe. Comme si nous avions plus de chances de peser seuls face à la Chine, à la Russie, aux États-Unis (mais aussi face à Google, Apple, Facebook et tous les géants du numérique) plutôt que rassemblés avec 500 millions d'Européens.

Tous affaiblissent l'image de la France auprès de nos partenaires en prétendant vouloir « renverser la table ». Un grand pays s'honore de tenir sa parole.

Ce n'est pas la table qu'il faut renverser, c'est le cours de l'Europe.

Nous devons faire chez nous ce que tous nos partenaires ont fait chez eux : remettre notre économie en mouvement et, dans l'intérêt de nos enfants, mieux gérer nos finances publiques. Mais l'Europe aussi doit changer : elle ne doit pas avoir pour mission de gérer une bureaucratie, mais de protéger notre présent et de préparer notre avenir. Elle doit donc nous protéger, dès aujourd'hui, et investir pour demain!

26



Faire plus pour ceux qui ont moins

Le plus inacceptable, en France, c'est que plus on part du bas de l'échelle sociale, plus les obstacles s'accumulent : en matière d'éducation, de santé, de logement, d'accès à l'emploi, au crédit, ou aux vacances... Et à l'inverse, plus on est haut dans la société, plus les barrières se lèvent d'elles-mêmes.

L'égalité ne consiste donc pas à faire pareil pour tout le monde ; sinon on ne corrige pas toutes ces injustices!

La vraie égalité consiste plutôt à faire plus pour ceux qui ont moins : les mères célibataires, les habitants des territoires abandonnés, les jeunes décrocheurs qui ont cessé d'aller à l'école, les seniors victimes d'un chômage de longue durée, et surtout les 9 millions de Français pauvres.

Il faut donc concentrer nos efforts là où ils sont les plus indispensables.

22



Rendre la vie des Français plus facile

Des décennies d'accumulation de normes et de règlements ont rendu la vie de chacune et chacun plus compliquée au jour le jour. Que de temps perdu en démarches administratives, en renouvellement de papiers, ou à cause de la lenteur de nos procédures de justice!

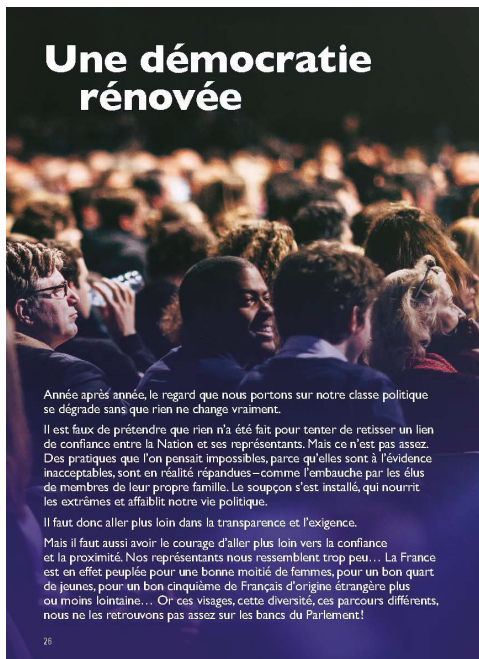
Pour les entrepreneurs, c'est la même chose. Certains passent plus de temps à lutter contre les contraintes administratives qu'à développer leur entreprise. Les élus locaux aussi se heurtent à des normes qui évoluent tout le temps et qui coûtent de plus en plus cher.

La justification de cette énorme accumulation de règles et d'obligations ne peut pas être seulement qu'elles ont toujours été là...

De nouveaux outils, par exemple numériques, existent déjà ou apparaissent chaque année pour rendre les choses plus faciles.

C'est donc une révolution culturelle qu'il faut mener, notamment dans nos administrations.

24



Une démocratie renouvelée

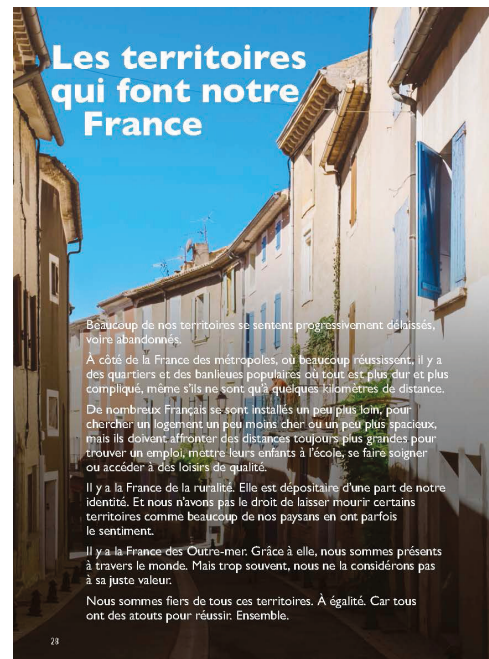
Année après année, le regard que nous portons sur notre classe politique se dégrade sans que rien ne change vraiment.

Il est faux de prétendre que rien n'a été fait pour tenter de retisser un lien de confiance entre la Nation et ses représentants. Mais ce n'est pas assez. Des pratiques que l'on pensait impossibles, parce qu'elles sont à l'évidence inacceptables, sont en réalité répandues – comme l'embauche par les élus de membres de leur propre famille. Le soupçon s'est installé, qui nourrit les extrêmes et affaiblit notre vie politique.

Il faut donc aller plus loin dans la transparence et l'exigence.

Mais il faut aussi avoir le courage d'aller plus loin vers la confiance et la proximité. Nos représentants nous rassemblent trop peu... La France est en effet peuplée pour une bonne moitié de femmes, pour un bon quart de jeunes, pour un bon cinquième de Français d'origine étrangère plus ou moins lointaine... Or ces visages, cette diversité, ces parcours différents, nous ne les retrouvons pas assez sur les bancs du Parlement!

26



Les territoires qui font notre France

Beaucoup de nos territoires se sentent progressivement délaissés, voire abandonnés.

À côté de la France des métropoles, où beaucoup réussissent, il y a des quartiers et des banlieues populaires où tout est plus dur et plus compliqué, même s'ils ne sont qu'à quelques kilomètres de distance.

De nombreux Français se sont installés un peu plus loin, pour chercher un logement un peu moins cher ou un peu plus spacieux, mais ils doivent affronter des distances toujours plus grandes pour trouver un emploi, mettre leurs enfants à l'école, se faire soigner ou accéder à des loisirs de qualité.

Il y a la France de la ruralité. Elle est dépositaire d'une part de notre identité. Et nous n'avons pas le droit de laisser mourir certains territoires comme beaucoup de nos paysans en ont parfois le sentiment.

Il y a la France des Outre-mer. Grâce à elle, nous sommes présents à travers le monde. Mais trop souvent, nous ne la considérons pas à sa juste valeur.

Nous sommes fiers de tous ces territoires. À égalité. Car tous ont des atouts pour réussir. Ensemble.

28

Groupe La République En Marche!

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, RUE DE L'UNIVERSITÉ | 75007 PARIS



www.lesdeputeslarem.fr



LaREM_AN



Les députés LaREM

